

On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.

Par Mgr Yves Le Saux, évêque d'Annecy

C'est le titre du texte publié par les évêques de France en janvier sur le sujet de la fin de vie. En communion avec l'ensemble des évêques de France, je souhaite revenir sur quelques éléments afin d'éclairer nos consciences.

Le Sénat et l'Assemblée Nationale continuent d'examiner une proposition de loi instituant un « **droit à l'aide à mourir** ». Ce débat engage notre société dans ce qu'elle a de plus intime et de plus grave. Oui, le moment est grave, et il est toujours grave, chaque fois que, dans notre histoire humaine, quelqu'un s'approche de la mort.

« *Depuis plus de 25 ans, la France a fait un choix singulier et précieux : refuser à la fois l'acharnement déraisonnable et la mort provoquée, en affirmant à la fois le droit de ne pas souffrir et le devoir d'accompagner la vie jusqu'au bout.* »

Une autre loi instituant un droit à l'aide à mourir franchirait un seuil irréversible pour notre société, en détournant les mots liberté, fraternité et dignité de leur sens.

La véritable liberté ne peut s'envisager en dehors de sa dimension relationnelle, « **nous sommes interdépendants et les choix des uns engagent les autres** ».

**La véritable fraternité** « ne consiste pas à hâter la mort de ceux qui souffrent ou à forcer des soignants à la provoquer, mais au contraire, à ne jamais abandonner celles et ceux qui vivent ces moments si difficiles et douloureux ».

**La véritable dignité** d'une personne humaine est inaliénable et ne varie pas selon son état de santé, son autonomie ou son utilité. **Nous sommes tous créés à l'image de Dieu.**

Nous comptons sur la décision personnelle et courageuse de nos élus nationaux.

Nous comptons aussi sur l'engagement de tous :

- Les soignants et les proches des personnes en fin de vie,
- Mais aussi nous tous : prions afin d'éclairer notre conscience,
- Et prions aussi pour aider toutes les personnes aux portes de la mort. Qu'elles puissent se sentir mystérieusement soutenues par notre prière.

Nous croyons qu'une société grandit, non pas lorsqu'elle propose la mort comme solution, mais bien lorsqu'elle se mobilise pour accompagner la fragilité et protéger la vie jusqu'au bout. Le chemin est exigeant, certes, mais c'est le seul qui soit véritablement digne et fraternel.

## Calendrier liturgique

18h30	7 février	Groisy
10h	8 février	Aviernoz
18h30	14 février	Groisy
10h	15 février	Thorens
19h30	18 février – <b>Les Cendres</b>	Groisy
18h30	21 février	Groisy
10h	22 février	St Martin
18h30	28 février Célébration de la Parole	Groisy
10h	1 <sup>er</sup> mars	Thorens
18h30	7 mars	Groisy
10h	8 mars	Les Ollières

### Offrande :

Les 15, 22 février, et le 1<sup>er</sup> mars offrande pour le service de la paroisse

- **Baptême**, le 21 février, 11h à Groisy : Lola GENTIN
- **Pour plus d'info sur « le droit de l'aide à mourir »**, consulter les liens suivants :
  - Lien Tribune de la CEF :  
[20260115\\_Tribune\\_eveques\\_France\\_soin\\_vie\\_mort-1.pdf](http://20260115_Tribune_eveques_France_soin_vie_mort-1.pdf)
  - Lien vidéo du cardinal Aveline : Cardinal Jean-Marc Aveline sur la fin de vie
- **Rencontre caté**, samedi 28 février de 15h30 à 18h, à Groisy, suivie de la célébration de la Parole
- **Aumônerie**, samedi 28 février, rendez-vous à Groisy à 18h30 pour la célébration de la Parole, suivie d'une rencontre
- **Solidarité Carême**, Cette année, l'équipe paroissiale a l'intention de soutenir un projet en Inde à Visakhapatnam, Andhra Pradesh.  
Le projet : Aide financière pour la modernisation d'une machine à découper le papier **pour une école d'imprimerie** accueillant des personnes handicapées et vulnérables.  
Grâce au bol de soupe du mercredi 18 mars à la Salle paroissiale de Groisy, Et à la vente de chocolat de Pâques.
- **Père Johnson sera absent** dans la paroisse du 31 janvier au 26 février. Il s'est rendu auprès de son papa malade et hospitalisé.

➤ **Intention de prière du pape** - février 2026

« Prions pour que les enfants atteints de maladies incurables ainsi que leurs familles reçoivent les soins médicaux et le soutien nécessaires, sans jamais perdre force et espérance. »

**Obsèques :**

Josette ANSELME le 2 février à Thorens

Claudius SONNERAT, ses funérailles auront lieu mardi 10 février à 14h30, à l'église de Thorens

**Messes**

**Samedi 7 février 2026, 18h30 à GROISY,**

Nicole CRASSOUS, François DUMAS, Marcelle et Dédé REMILLON.

**Dimanche 8 Février 2026, 10h à AVIERNOZ**

Défunts famille BARDET,

Mardi 10 février, 18h à Thorens, /Mercredi 11 février, 9h à Charvonnex

Jeudi 12 février, 9h à St Martin / Vendredi 13 février, 18h aux Ollières

**Samedi 14 Février 2026, 18h30 à GROISY,**

Marie-Thérèse VEYRAT DE LACHENAL 1er anniversaire de son décès et André 6ème anniversaire, Christian CUSSONNEAU, Jean GUILLERME.

**Dimanche 15 Février 2026, 10h à THORENS**

Josette ANSELME inhumée le 2 février, François CHAMOUX, Géraldine GRIOT-TO, Daniel DUPANLOUP, Josette THOME, Jean GRANGE et famille, Germaine MUGNIER, Georgette CROSET, François CONTAT, Bruno CHIRIS, son beau-père Henri LAFFIN et famille.

Mardi 17 février, 18h à Thorens,

Mercredi 18 février, **les cendres** : messe à 19h30 à GROISY

Jeudi 19 février, 9h à St Martin / Vendredi 20 février, 18h aux Ollières

**Ma paroisse dans ma poche O\_Clocher,**

**un nouvel outil de communication**



OClocher, application dédiée à l'animation des communautés paroissiales. "Saint François de Sales" - Flashez moi !



➤ **Dimanche de la santé, le 8 février** sur le thème « Que votre lumière brille ». Nous prions pour les personnes âgées, malades, handicapées, pour les aidants, et aussi pour les soignants, les bénévoles qui se rendent présents au jour le jour auprès d'eux.

L'équipe paroissiale propose aux soignants, aux bénévoles, de participer à la messe du 8 février à Aviernoz, pour recevoir la bénédiction.

➤ **Journée des futurs mariés**, le 14/03/2026, Collège Lycée Saint François Le Juvénat, à Ville-la-Grand, journée conviviale, qui s'inscrit dans le parcours de préparation au mariage, en complément des rencontres vécues au CPM et en paroisse.

➤ **Confessions et adoration**, dimanche 15 février de 15h à 17h à Thorens.

➤ **Célébrations de l'appel décisif**,

Les catéchumènes qui se préparent aux sacrements de l'initiation chrétienne et notamment au baptême, vont vivre l'appel décisif.

Cette célébration marque une étape importante du chemin catéchuménal de ces futurs chrétiens : ils sont désormais admis à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne.

- Appel décisif des adultes : 21 février 2026 à St Julien en Genevois
- Appel décisif des jeunes : 28 février 2026 à Annecy

*Et nous, membres de la communauté chrétienne, sommes invités à porter ces futurs baptisés dans la prière.*

**Fête du pardon du temps de carême**

Samedi 7 mars 2026 à Thorens de 9h à 11h30.

La demi-journée est organisée sous forme de parcours où chacun évolue à son rythme. Un temps pour passer un moment détendu, de réflexion personnelle, qui se terminera par un temps où chacun pourra partager un temps de joie et de convivialité.

Enfants, jeunes, moins jeunes, paroissiens,... vous êtes tous invités à venir participer à ce temps de Fête. *Vous êtes les bienvenus !*

**Messe du monde agricole**, pour permettre d'accompagner par la prière et l'échange les acteurs du monde agricole dans leur vie et leurs efforts.

- Dimanche 8 février à 10h, église de Viuz en Sallaz
- Dimanche 8 mars à 10h, église de Faverges

**MESSES EN SEMAINE**

- A Thorens 18h, le mardi,
  - Temps de prière de louange, mercredi 17h15 au 1<sup>er</sup> étage salle Jean Bouvet aux Ollières
  - A Charvonnex, à 9h le mercredi / A St-Martin 9h, le Jeudi,
  - Prière des mères, Tél Solange 07 86 58 72 47 (temps scolaire)
  - Aux Ollières 18h le vendredi, messe suivie de l'adoration.
- Pour rencontrer le prêtre, prendre rdv au 04 50 60 32 31

**PAROISSE SAINT-FRANÇOIS DE SALES –**

Permanences au **BUREAU PAROISSIAL** de Thorens-Glières

**Mercredi de 9h30 à 11h30 et Samedi de 9h30 à 11h30**  
**MAISON PAROISSIALE** - 22 Place de l'Eglise  
74570 THORENS-GLIERES - ☎ 04 50 22 71 83

**PRESBYTERE** – 1201 Route de Bulloz 74370 ST-MARTIN BELLEVUE –

☎ 04 50 60 32 31

✉ 04 50 60 32 31 *Courriel* : [st-francois-de-sales@diocese-annecy.fr](mailto:st-francois-de-sales@diocese-annecy.fr)

**Site web** : [www.diocese-annecy.fr/st-francois-de-sales-](http://www.diocese-annecy.fr/st-francois-de-sales-)